Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 34 (1889)
Heft: 8

Artikel: Variété : six mois aux Indes
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-336872

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VARIÉTÉ

Six mois aux Indes.

Le prince Henri d'Orléans, fils aîné du duc de Chartres, vient de réunir dans un intéressant volume qui porte ce titre ; *Six mois aux Indes ; chasses aux tigres*, les épisodes les plus saillants de son récent voyage aux Indes.

Nos lecteurs nous sauront gré de placer sous leurs yeux quelques extraits de cet intéressant ouvrage qui va être mis en vente chez l'éditeur Calmann Lévy.

Nous donnons la préface dans laquelle le jeune prince indique les motifs qui ont déterminé son père, le duc de Chartres, à lui faire entreprendre ce lointain voyage.

On trouvera, après la préface, le récit de l'organisation et de la mise en marche pour une chasse aux tigres, à laquelle le prince Henri d'Orléans prit part avec son cousin, le duc d'Orléans. On verra, dit le journal *Le Soleil*, du 24 mai, à qui nous empruntons cette *variété*, que le récit est empreint d'une simplicité, d'une modestie, d'une bonne humeur toute française, qui en double le charme.

Le prince, dans son itinéraire général du voyage, dans son récit de la traversée de Bombay à Calcutta et ses rapides aperçus de Jeydpour, Agra, Delhi, Lahore, Peschawar et Calcutta, fait preuve d'un rare esprit d'observation, et ses notes sur les coutumes et les mœurs des différentes races qu'il étudie successivement sont d'un haut intérêt ethnographique.

Voir est bien, a dit un philosophe, savoir ce qu'on a vu est mieux et plus rare. Le prince Henri d'Orléans, sait ce qu'il a vu et le raconte avec beaucoup d'entrain et de bonne grâce. Il a déjà le coup d'œil et le sang-froid du vrai soldat et la plume vive et alerte de l'écrivain de race : Il tient de famille.

PRÉFACE

L'idée du voyage, dont je raconte ici la meilleure partie, est liée à un des plus douloureux souvenirs de ma vie. Je venais d'être déclaré admissible à Saint-Cyr, lorsque la loi du 22 juin 1886 m'en ferma les portes et, en m'excluant de l'armée, m'interdit la carrière vers laquelle j'avais dirigé tous mes efforts, la seule où il me fût permis d'entrer dans les circonstances que nous traversons.

Je me trouvais donc, à dix-huit ans, délié par force du plus cher et du plus saint des devoirs, condamné à une oisiveté que ne pouvaient remplir les études abstraites auxquelles on me conviait.

Mon père le comprit et me proposa d'entreprendre un voyage autour du monde, où je trouverais, dans le mouvement même, un

semblant d'action. J'acceptai avec joie : depuis longtemps déjà j'étais hanté du désir d'horizons nouveaux et de spectacles imprévus.

Mais j'étais trop jeune encore, trop inexpérimenté, pour qu'on pût m'ouvrir alors, et d'un seul coup, le libre champ des aventures. Je dus attendre une année entière, que j'employai à me préparer de mon mieux à ma nouvelle vie.

Ce fut seulement à la fin de l'été 1887 que je quittai la France, et grâce à Dieu, j'ai pu rédiger à loisir et signer, sur la terre française ce récit d'un long voyage où la pensée de la France ne m'a pas quitté un seul jour !

Paris, mai 1889.

I

Le duc d'Orléans. — Le colonel de Parseval. — Difficultés pour organiser une chasse aux Indes. — Permission pour le Népaul. — Membres de l'expédition : MM. Williams, le docteur Forsyth. — Les Indous. — Armes et bagages. — Départ. — Arrivée à Purneah. — En route pour le camp.

En arrivant à Calcutta, je trouve mon cousin le duc d'Orléans qui nous attend à Government House. Il est arrivé depuis dix jours et a d'abord pensé à nous rejoindre aux Sundarbands ; mais lord Dufferin l'en a dissuadé : le temps lui eût manqué et aussi l'équipement, pour une expédition de ce genre.

Fils aîné du comte de Paris, le duc d'Orléans a été personnellement exilé en 1886, par la même loi qui frappait son père. Il n'a pas voulu renoncer au métier militaire, et, après un an passé à Sandhurst (le Saint-Cyr de l'Angleterre), il est parti pour les Indes afin de faire un stage dans un régiment de Riffes. Aussitôt débarqué à Bombay, il a pris la route de Calcutta où il savait nous rencontrer.

Il ne doit entrer dans son régiment que dans deux mois ; aussi accepte-t-il avec enthousiasme la proposition que je lui fais de l'emmener avec moi au Népaul. Tireur hors ligne, chasseur passionné, il sera pour moi l'idéal du compagnon. Nous sommes presque du même âge, nous avons les mêmes goûts ; quel bonheur ce sera au fond des jungles du Népaul, au pied de l'Himalaya, de causer ensemble de nos jeunes années, de nos parents, de notre pays ! Nous nous redirons le passé — bien court ; nous rêverons de l'avenir — illimité.

Le duc d'Orléans est accompagné de M. de Parseval, ancien colonel dans l'armée française, qui a donné sa démission pour suivre mon cousin aux Indes. Au régiment tout le monde l'a regretté, ici tout le monde l'aime. Bien que peu enthousiaste pour la chasse et tireur ordinaire, sa présence ne sera pas inutile parmi nous : son autorité douce et souriante saura mettre fin aux petites querelles qui pourront surgir, et son égalité d'humeur sera toujours pour nous un charme et un exemple.

Nous voici donc six Français à Government House : le duc d'Or-

léans, le marquis et la marquise de Morès, le colonel de Parseval, M. de Boissy et moi. Nous allons chasser tous ensemble : ce sont de nouveaux préparatifs dont il nous importe de nous occuper sans retard. Le mieux est de ne rien négliger, car il est probable que nous ne pourrons jamais recommencer l'expédition que nous allons faire, et que peu de personnes la referont après nous : il faut profiter de l'occasion.

Le concours de lord Dufferin nous est infiniment précieux : le mode de chasse, le nombre de fusils, le pays où nous allons, tout cela suscite autant de questions et de difficultés que nous n'aurions jamais pu résoudre sans lui. En effet, à moins de s'enfermer dans un pays sauvage, comme nous venons de le faire, il est assez malaisé de chasser aux Indes, bien que le gibier y abonde. Ainsi que nous le faisait remarquer lord Dufferin, le vice-roi n'est pas le grand veneur. Le nombre des personnes qui débarquent ici, avec l'intention de tuer deux ou trois tigres pour se distraire, devient chaque année plus considérable : les lettres de recommandation pleuvent : les membres du gouvernement anglais en sont excédés et n'y font plus grande attention.

Si nous n'étions qu'un ou deux fusils, on nous ferait inviter à quelques chasses chez un rajah ; mais la chose n'est guère faisable quand il s'agit de six personnes. Il faut donc monter une expédition pour nous. Encore n'est-ce pas de ce côté-là que nous rencontrerons les plus grands obstacles ; c'est du côté du terrain même où nous prétendons chasser.

Nous avions fait la traversée de Suez à Bombay avec un capitaine anglais qui a une grande expérience de la chasse aux Indes ; son frère a même écrit un livre fort intéressant à ce sujet. Il nous avait vivement engagés à demander une permission pour le Népaul : c'est la patrie des tigres. Notre ami de Breteuil, qui a chassé en Assam, nous avait donné le même conseil. Mais le Népaul est justement le plus fermé des Etats indépendants situés sur la frontière. On ne permet pas aux Anglais d'y entrer, à plus forte raison devait-on faire des difficultés pour des étrangers.

J'ai dit comment, grâce à la bienveillance de lord Dufferin, l'affaire s'est enfin arrangée. On nous a accordé une permission toute spéciale ; nous en sommes d'autant plus reconnaissants. Le vice-roi comptait organiser une petite expédition pour le duc de Montrose, son cousin ; celui ci profitera de l'occasion et se joindra à nous pendant quinze jours.

Le terrain trouvé, il manque encore une chose capitale : les éléphants. Les jungles du Népaul sont très élevées et très larges ; on ne peut songer à y chasser à pied. Il faut même un nombre considérable d'éléphants ; le vice-roi en avait deux cent soixante l'année dernière. Chercher à s'en procurer à prix d'argent serait assumer

une dépense énorme. Il y a d'ailleurs une meilleure raison pour ne pas agir ainsi, c'est qu'on n'en trouve pas à louer.

Grâce encore à lord Dufferin, cette dernière difficulté est aplanie. Il demande à M. Williams Gwatkins de diriger notre expédition. Celui-ci se chargera de tout ce qui concerne le camp, la chasse, les éléphants. Nous n'aurons à nous occuper que des menus détails.

M. Williams est un Anglais du pays de Galles. Il est haut de six pieds, gros, fort, taillé pour la vie en plein air. C'est d'ailleurs un chasseur convaincu, un tireur excellent ; agent du rajah de Durbungah, il vit en planteur sur les confins du Népaul, à Purneah. Il connaît admirablement le pays ; c'est lui qui dirigeait l'année dernière l'expédition de lord Dufferin. Depuis notre premier passage à Calcutta en janvier, il s'occupe de notre chasse et nous le retrouverons à Purneah.

Lord Dufferin se considère comme ayant une certaine responsabilité envers nous, puisqu'il a tout organisé. Le climat de la partie du Népaul où nous allons est très malsain, il tient à ce que nous ayons avec nous un médecin. Et à cet effet il détache officiellement à notre intention un docteur du « Civil Service », M. Forsyth, grand chasseur lui aussi, qui est déjà venu dans cette contrée et sera pour nous un charmant compagnon de plus. J'emmène naturellement le fidèle Charles, et le duc d'Orléans garde avec lui Léon, ancien piqueur à l'équipage du sanglier, aussi bon, sinon meilleur tireur qu'aucun de nous.

Enfin j'omettrais un des membres les plus importants de l'expédition, si je ne parlais de Tom, petit terrier blanc et noir, qui suit mon cousin et qui a perdu un œil à la bataille en poursuivant un sanglier dans des ronciers.

Notre convoi s'est en outre augmenté d'un empailleur, que nous devons à l'obligeance du directeur du musée de Calcutta : ce taxidermiste s'abrutit quotidiennement avec de l'opium, et le reste du temps pleure sur son malheureux sort.

Nous sommes munis d'environ douze mille cartouches. Pour les avoir, nous avons dû courir d'un armurier à l'autre, commandant, pressant, surveillant comme à la veille d'une vraie campagne. C'est qu'il y a près de quarante fusils et carabines à pourvoir, ce qui n'est pas une mince affaire.

J'emporte douze douzaines de plaques photographiques, soigneusement emballées. J'ai fait doubler une petite tente en toile noire afin de pouvoir les changer. Mon appareil est rétabli tant bien que mal de tous les incidents qui lui étaient survenus aux Sundarbands.

Ajoutez à cela une provision de scalpels, de pinces, de foin, de plâtre et d'arsenic pour garder les dépouilles de nos victimes.

Enfin tout est prêt ; nous sommes « parés », comme disent les matelots ; on peut larguer les amarres.

C'est ce qui a lieu dans la journée du 27. Nos bagages sont péni-

blement chargés sur cinq chariots à bœufs. Les pauvres bêtes avancent avec peine. Le duc d'Orléans et moi sommes obligés de les accompagner et même de les relever plusieurs fois, car ce jour-là coïncide justement avec une fête hindoue, et les conducteurs veulent entrer dans tous les cabarets.

Morès vient à la rescousse, et, à quatre heures, nous avons le plaisir de voir le train s'ébranler emportant nos cent trente-deux colis. M. de Boissy et moi sommes fiers de n'en avoir que trente pour notre part.

Nous montons en wagon le 1er mars, pour Purneah, qui est la station terminus la plus rapprochée de la frontière du Népaul. Nous sommes déjà en costume de chasse, la plupart d'entre nous en coutil, avec un petit matelas appliqué sur le dos pour garantir la colonne vertébrale contre les rayons du soleil. J'ai adopté la laine et, durant tout mon voyage, je m'en suis fort bien trouvé. Nous avons d'ailleurs un aspect étrange avec les énormes cloches en aloès qui nous servent de chapeaux et qu'on nomme « solars ». Ils n'ont pas moins de trois centimètres d'épaisseur, et un système de ventilation élémentaire y ménage des courants d'air rafraîchissants. Nous sommes tous sur le même rang pour la grossièreté de nos vêtements, ce qui suffit à nous consoler.

Nous descendons à Salar Gunge et naviguons pendant deux heures sur le Gange. Le fleuve est large et ses abords me rappellent le canal de Suez : à droite, une berge assez escarpée ; à gauche, une étendue de sable limitée par des collines qui auraient quelque analogie avec les montagnes d'Asie, si l'on n'apercevait quelques arbustes au sommet. Nous tirons des cétacés dont une bande folâtre devant nous, sautant pour plonger aussitôt. Mais nos efforts restent vains.

On arrive à Purneah le matin ; c'est la capitale du district de ce nom qui lui-même appartient à la province de Behar, faisant partie du Bengale. M. Williams, le directeur de notre expédition, y occupe un large bungalaw. Il s'occupe de culture pour son propre compte, en même temps qu'il gère les biens du rajah de Durbhunga. Durbhunga est le district limitrophe de Purneah et fait également partie de la province de Behar. Bien que dépossédé de ses états, ce rajah possède de grands territoires ; c'est un des princes les plus riches de l'Inde : sa fortune est évaluée à six millions de francs de revenus. Il va nous rendre le service de nous prêter des éléphants.

Nous partons en voiture pour le premier camp....